

drat que l'agriculture fut spécialement représentée, comme cela se pratique en Angleterre où les équipes de vins et les marchands ont leurs représentants délégués des ports de mer où ils font le négoce ; les manufactures, leurs députés au choix des cités où elles sont établies, et les sciences, à celles des universités. Cependant une institution peut être bonne en ce pays sans ressembler de tout point à une autre qui lui correspond en Angleterre. Aussi en attendant que le public ait jugé par lui-même de l'efficacité de la nouvelle loi de représentation, il est avisé de voir ce que nous venons de reproduire de la *Gazette*, combien peu le système particulier qu'elle admire serait applicable au Canada.

*Le Herald*, en censurant à son tour la même loi, trouve aussi matière à quelques articles ; mais, dire que le *Herald* répudie la majorité des électeurs comme devant faire loi par rapport à la minorité, partout où cette minorité est anglaise, c'est analyser à peu près tout ce qui en a été dit. Cette argumentation ne brille pas essentiellement par la logique ; par la justice, nullement. Lorsque le *Herald* en critiquant toutes choses en ce pays, y ajoute (comme il le fit encore il y a peu de jours) des râilleries sur le compte de ceux qui approuvent la constitution, (tant approuvée par le *Herald* lui-même en d'autre temps), il le fait sans doute par diversion, on peut-être afin de bien appliquer aux yeux de ses lecteurs, sa devise : *animis novitate tenet*.

Ayant à relever quelques inconséquences d'un mécontent qui censurait un peu à la manière du *Herald*, le présent état des choses, le *Packet* de Btyton émettait-il y a peu de jours, des réflexions applicables, à certains égards, aux organes agitifs que nous venons de nommer.

« Lorsque, disait-il, des hommes se laissent égarer par leur imagination, et obéissent à l'impulsion de leurs sentiments plutôt qu'à celle de leur raison,—lorsque leur perspective doit se faire jour à travers un milieu fortement assombri par le désappointement, et qu'ils sont très enclins à s'imaginer, et, dès lors, à croire que cette couleur apparente est la couleur réelle, personne ne sait quelles opinions ils peuvent se former, ni à quelles conclusions ils peuvent en venir. La perte d'un emploi de régistrateur, où quelque autre sujet de cette espèce, suffit à quelques hommes pour leur faire croire que la couleur qui était blanche il y a quelques mois, est aujourd'hui rouge ou noire. »

Par le bill de M. Lafontaine pour la refusion de nos lois électorales, chacune des deux sections de la province élira 75 députés formant en total 150 au lieu de 84 qui est aujourd'hui le chiffre de la représentation pour toute la province. Les comités du Bas-Canada qui auront deux représentants à élire sont les suivants :

Comté.	Nombre de représentants
Kamouraska,	2
Islet,	2
Bellechasse,	2
Dorchester,	2
Beauce,	2
Nicolet,	2
St. Maurice,	2
Portneuf,	2
Richelieu,	2
Bouville,	2
Chambly,	2
L'Acadie,	2
Otaouais,	2
Deux-Montagnes,	2
Lachenaie,	2
Monttréal,	2
St. Hyacinthe,	2
Beauharnois,	2
Vaudreuil,	2
Terrebonne,	2
L'Assomption,	2
Berthier,	2
Sherbrooke,	2
Laprairie,	2

Ces 24 comtés à deux membres chacun, enverront donc à la chambre 48 représentants.

Les autres comtés à un seul député, sont :

Comté.	Nombre de représentants.
Gaspé,	1
Bonaventure,	1
Témiscouata,	1
Lotbinière,	1
Mégantic,	1
Yamaska,	1
Stanstead,	1
Shefford,	1
Mississquoi,	1
Verchères,	1
Huntingdon,	1
Argenteuil,	1
Champlain,	1
Québec,	1
Montmorency,	1
Saguenay,	1
Montagnais et Bagot,	1

Cités :

Montréal,	3
Québec,	3
Trois-Rivières,	1
Sherbrooke,	1

Cette loi sera promulguée à la fin du parlement actuel, ou pour les élections prochaines. La seconde lecture du projet avait été ajournée au 28 juin.

Le bruit a couru que le comité du retraitement se propose de recommander l'abolition de la charge de solliciteur-général dans les deux sections de la province ; en outre, de réduire à £750 le salaire du procureur-général et des autres chefs des départements publics, et à la même somme les appointements des juges, en limitant à 1,000 ceux des juges en chef. Le comité est sur le point de s'occuper des dépenses d'entretien des bureaux publics, et de l'impression typographique.

Il paraît qu'une requête va être transmise en Angleterre au nom de la législature, pour

obtenir l'appropriation des réserves du clergé conformément aux résolutions de M. Price. Malgré cela, le correspondant du *Canadian* dit que "l'opinion générale est qu'il n'est ni juste ni honnête d'enlever ces réserves à leur destination première pour en appliquer les revenus à d'autres objets."

L'appel nominal des membres du conseil législatif, demandé par M. de Blaquiére, a été fait le 18. Vingt-deux membres y ont répondu. MM. Joliette, Fraser, Hamilton, Bruneau, Knowlton, McKay, Moore, Amable Dionne, Jos. Dionne, Walker, Massue, Ferrier, Viger, Quesnel, Ross, Méthot, Craine et Wylie ont envoyé des lettres d'excuses pour cause de maladie ou d'affaires urgentes.

*Le Canadian*, auquel nous empruntions ces renseignements, ajoute à ce sujet :

"Ensuite il a été donné lecture de la résolution de M. de Blaquiére déclarant que

son et ses collègues ont perdu la confiance

publique et demandant, par voie d'adresse à

la reine, que le nombre des conseillers législatifs soit limité au chiffre actuel (de 43 ou

44), que le président du conseil législatif ne

puisse pas à l'avenir être membre du cabinet,

que son traitement soit réduit ou retranché,

etc. Après d'assez longs débats auxquels

ont pris part MM. de Blaquiére, Irving, Leslie, William Morris, James Morris, Ferguson, Pinhey, de Boucherville, Ferrier et Taché, la résolution a été mise aux voix, et M. de Blaquiére s'est trouvé dans une glorieuse minorité avec trois autres honoraibles, MM. de Boucherville, Ferrier et Gordon. Ces messieurs

s'étaient bien et dignement déclarés déchus de la

confiance publique, car ils ont eu la modestie de

ne point faire d'exception en leur propre faveur,

ils devraient, pour être conséquents, se hâter de démissionner.

L'honorable M. Taché, membre du gouvernement, a déclaré en cette occasion qu'il était personnellement en faveur de l'application du principe d'élection au conseil législatif; et malgré notre opposition à cet esprit d'innovation, à cette manie de changements constitutionnels qui remettent périennellement tout en question, nous ne sommes pas loin d'être d'accord avec ce qu'il a dit de ces jours."

Aux dernières dates de Paris, l'attitude du parti républicain était paisible dans cette capitale et dans toute la France. La fumée d'un événement, sanctionnée le 3 juin par le président, n'avait pas encore éveillé l'émotion ; ce que le *Courrier des Etats-Unis* exprime en disant qu'elle n'a pas encore troubé la *longanimité* populaire. Mais, au moment où le président venait d'apposer sa signature au bas de cette loi, il a demandé pour sa liste civile une somme de trois millions de francs. Cette demande a été regardée comme impolitique et dangereuse, et l'esprit moral en a été déstabilisé. « C'eut qui, écrit au *Courrier des Etats-Unis* son Correspondant, M. Gaillardet, ceux qui connaissent, comme moi, les nobles qualités de Louis Napoléon, son déintéressement, sa charité, savent que ce n'est pas pour lui qu'il demande cet or, que ces millions passeront de ses mains dans celles des pauvres que sa liste civile est, avant tout, celle de l'industrie, des beaux-arts et de l'indigence. Mais les masses ignorent cela, et la calomnie saura bien exploiter leur ignorance. On a dit qu'en politique certaines fautes étaient presque des crimes. Celle que vient de commettre le président est de cette nature-là."

Les appréhensions politiques qui avaient entravé les transactions commerciales, tentaient donc à se calmer en France. Dans les départs il avait été question de tentatives de troubles, mais le commerce de Paris ne s'en était pas ému parce qu'on s'est rappelé tous les faux bruits qu'on avait répandus auparavant dans la province sur la situation de la capitale.

Le correspondant *Atticus* du *Journal de Québec* qui tous les mois détaille d'une manière quelquefois grotesque, et plus souvent railleuse, les faits et les dires de la capitale de France et autres lieux, écrit ce qui suit touchant la nouvelle loi électorale et le calme qui en a accompagné et suivi l'adoption.

« Au résumé, quoique très-légal et très-convenable, l'acte solennel que vient de produire le parti conservateur était d'une bien haute et bien-périlleuse gravité. La constitution est matériellement sauverte, mais l'esprit de la révolution, mais les conquêtes de février ont reçu une bien grave atteinte ; on a pris l'offensive contre 1818 ; et 1818 a été rudement battu. Et cette défaite de la démagogie est suivie d'un calme parfait. A voir ce qui se passe aujourd'hui, ou plutôt ce qui ne se passe pas, à voir la physionomie du peuple, à entendre ses propos, on pourra croire, que, pour le présent du moins, "il a donné sa démission." On pourrait le conclure du reste d'un fait que nous avons sous les yeux. Figurez-vous que la ville a décidé le dépavage de la grande ligne formée par les boulevards et le faubourg St. Antoine, laquelle sera macadamisée ; les pavés céderont la place au sable, aux cailloux et au bitume. Or, cette ligne, c'est vous le savez, le principal champ d'opération de l'émigration ; c'est sur cette longue artère de deux lieues environ, que se déplacent aux grands jours, de gigantesques barriades. Les journaux rouges ont crié "que le pouvoir voulait ôter ses armes au peuple" ; ce qui me paraît assez vrai. Eh bien, depuis trois jours, on a mis la main à l'œuvre ; et le peuple regarde faire, quand il daigne s'arrêter curieusement ; aussi-tôt déplacées, "ses armes" sont emportées, je ne sais où, et il ne pense pas à s'en enquérir. Ce symptôme est infiniment remarquable, et vous ne vous étonnerez pas que nos fonds soient aujourd'hui à 95.

Un autre fait contribue, sans doute, pour une part notable, à ce calme des esprits. La police a mis à la vente des journaux rouges dans les rues, des entrées sérieuses, et le principal d'entre eux, la *Voice du Peuple*, vient de succomber sous cette mesure, et sous le poids

done plus ; et il s'y résigne passablement ; ses de ses amendes judiciaires. Le peuple ne lit plus ses feuilles et les correspondances germaniques ne semblent pas croire qu'il ait été discuté autre chose que des questions purement allemandes.

On écrit de Berlin, le 5 juin :

"Les conférences de Varsovie, qui viennent de finir par le départ de l'empereur Nicolas pour Saint-Pétersbourg sont toujours l'objet d'commentaires dans les journaux et dans les conversations politiques. La mission du prince de Prusse aurait réussi en ce sens que l'empereur aurait déclaré l'insistance de l'Autriche à faire entrer dans la confédération allemande tous les Etats de la monarchie ; d'un autre côté, il aurait trouvé peu claire l'argumentation relative à l'union prussienne.

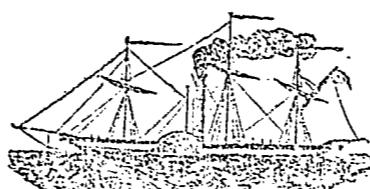
"Quoi qu'il en soit, de tous les récits faits au sujet de l' entrevue de l'empereur avec le prince de Prusse et le prince de Schwarzenberg, une seule chose paraît certaine, c'est que la Russie s'oppose à toute espèce d'hostilités armées en Allemagne, même relativement à la question du duché de Sleswig ; le czar aurait bien accueilli la proposition de la Prusse, qui consiste à conclure purement et simplement la paix avec le Danemark, tout en réservant de part et d'autre les droits respectifs."

Des lettres de Palerme, en date du 20 mai, annoncent qu'une insurrection a éclaté dans la nuit du 18. La population rurale s'est soulèvée et a marché sur la ville. On a aussitôt battu la gendarmerie, la troupe a pris les armes, et, à la suite d'un engagement de plusieurs heures, les insurgés écrasés par le nombré ont été dispersés. De nombreuses arrestations avaient eu lieu. On s'attendait à une nouvelle tentative.

L'affreuse épidémie de la *carnada*, qui régne au Brésil, a un peu ralenti les affaires commerciales dans ce pays ; cependant on exécute en ce moment de nombreuses commandes pour Rio-Janeiro. Le commerce des drogues et des articles de pharmacie y prend une grande extension. La présence d'un médecin français, chargé spécialement d'y étudier la *carnada*, variété de la fièvre jaune, ne peut que donner une grande impulsion à ce commerce.

« Nous aimerais beaucoup donner à nos lecteurs une notice biographique de feu l'hou. B. Joliette. Dû à nous avons rendu hommage à ses œuvres religieuses et éducationnelles. Ses efforts et ses succès pour l'avancement de l'industrie méritent aussi une mention bien honorable. Nous espérons que quelque ami de M. Joliette, mieux informé que nous, voudra bien nous venir en aide pour payer à ce digno citoyen un tribut si mérité de reconnaissance.

#### Nouvelles d'Europe



#### ARRIVÉE DU NIAGARA.

De sept jours plus récentes.

Le Niagara, parti de Liverpool le 15 juin, est arrivé à Halifax le 25, à 5 heures du matin, ayant fait la traversée en moins de 10

jours. Le coton avait baissé de 3 à 4d ; le maïs de 1s à 1s 6d ; la farine se vendait, mais difficilement, de 22s à 24s ; la potasse languissait un peu. La hausse sur le sucre et autres denrées des îles avait été arrêtée par la nouvelle de la défaite de l'expédition de Cuba. Les consolides avaient fermé à 97 1/2. Les nouvelles des districts manufacturiers sont meilleures.

Le ministère anglais s'est trouvé en minorité de 33 voix sur une question relative au droit sur les spiritueux indigènes.

Sir George Grey a promis que le gouvernement ferait arrêter tout travail aux bureaux de poste le dimanche, et les malles s'il était possible.

M. Thiers était arrivé à Londres et avait été bien reçu par les hommes d'Etat de Saint-James. On rattachait sa visite à des projets de changements politiques profonds. On s'attendait que le différend avec la France serait terminé vers le 15.

En France, la commission de l'Assemblée s'était prononcée contre la demande d'une augmentation de trois millions au salaire du président. La loi pour la suppression des clubs et des sociétés politiques a été prolongée pour un an. Le projet de loi accordant une pension aux familles des tués et des blessés dans les affaires de juin et de février a été rejeté à une grande majorité.

En Prusse, les préparatifs de guerre se continuaient avec activité. Il a été passé des lois sévères contre la presse. La blessure du roi se guérissait promptement.

#### Nouvelles ultérieures, par le Pacific, parti de Liverpool le 19.

ANGLETERRE.—Les nouvelles politiques d'Angleterre sont d'une importance considérable. Le ministère a fait éprouver une défaite sur la question Grecque, à une majorité de 37. En conséquence, on s'attendait à sa démission. Cependant le 19, on ne connaît rien de ses intentions.

Il y a rumeur que l'Evêque d'Exeter, dégouté par l'issue de son différend avec le Rév. Gorham, va se réunir à l'Eglise Catholique.

Six cents anglicans, au moins, ecclésiastiques ou membres du bureau, assistent à la magnifique séance de conférence qui donne le P. Newman sur les difficultés où se trouve l'anglicanisme.

ROME.—Il y a aussi rumeur d'une tentative d'assassinat contre la personne du Souverain Pontife, laquelle aurait été empêtrée par un orage de pluie. Si cette nouvelle se confirme, ce qu'à Dieu ne plaise, elle prouvera de quelles barbaries se compose la faction ennemie du pape.

FRANCE.—M. Thiers est de retour et il est considéré comme dangereusement malade.

Les débats sur les 3,000,000 de francs demandés par le Président, n'étaient pas encore commencés. Dans le cas d'un résultat ministériel, dit-on, résignerait et le Président acceptera quelques modifications.

#### Extraits de Journaux.

(Du Canadien.)

LES ETRANGERS A NEW-YORK.—Malgré le temps défavorable qui a marqué ce printemps les voyageurs affluent dans la cité impériale avec plus